

La France et les Nations unies

Mise à jour : septembre 2020

La France a été l'un des membres fondateurs de l'ONU à sa création en 1945. Elle est membre du Conseil de sécurité et y détient un siège permanent comme les Etats-Unis, la Chine, le Royaume-Uni et la Russie. Elle joue à ce titre un rôle moteur sur de nombreux sujets et rédige un nombre très important de textes adoptés par le Conseil de sécurité.

La France est également représentée tant dans les autres organes principaux de l'ONU (à l'ECOSOC où elle est toujours réélue depuis l'origine ; au Conseil de tutelle où elle siège de manière permanente), qu'au sein de ses organes subsidiaires (élue au Conseil des droits de l'Homme et membre permanent de la Conférence du désarmement par exemple).

La France est le 6^e État contributeur au budget ordinaire des Nations unies ainsi qu'au budget des opérations de maintien de la paix.

Au sein des Nations unies, la France est active dans tous les domaines.

La France soutient la réforme des Nations unies

Les dernières crises ont confirmé le caractère central de l'ONU, mais elles ont également renforcé la nécessité de rendre l'organisation plus efficace, et plus représentative des équilibres mondiaux actuels.

Ainsi la France soutient le vaste chantier de réforme lancé par le Secrétaire général, Antonio Guterres, afin de rendre l'organisation plus efficace dans son action, plus transparente dans sa gestion et plus réactive dans la réponse aux crises.

C'est aussi dans ce contexte que la France plaide pour une [réforme du Conseil de sécurité](#). Elle défend un **élargissement du Conseil de sécurité** dans le cadre des négociations sur ce thème à l'Assemblée générale. Elle soutient ainsi l'accession à un siège permanent de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde, et du Japon, ainsi qu'une présence plus importante des pays africains au Conseil de sécurité, notamment parmi les membres permanents.

En outre, la France a proposé en 2013 un [encadrement du recours au veto](#) en cas d'atrocités de masse sous la forme d'un engagement collectif et volontaire des membres permanents. En septembre 2020, 105 pays avaient déjà rejoint la **déclaration politique présentée par la France et le Mexique** sur ce sujet.

Enfin la France soutient la [réforme du maintien de la paix](#), intitulée Action pour le maintien de la paix, initiée en 2018 par le Secrétaire général pour des opérations de maintien de la paix (OMP) plus performantes, disposant de financements adaptés et ainsi plus à même d'atteindre leurs objectifs.

Défense des droits de l'Homme : la France particulièrement engagée

Dans le domaine des droits de l'Homme, la France a toujours joué un rôle particulier. Elle a inspiré la Déclaration universelle des droits de l'homme, signée à Paris le 10 décembre 1948 et dont [le 70^e anniversaire a été célébré en 2018](#). La France continue de se battre aujourd'hui pour leur respect dans le monde tant par son rôle moteur au sein du Conseil des droits de l'Homme que par son action au Conseil de sécurité. Elle est candidate au **Conseil des droits de l'Homme pour la période 2021-2023**.

La France est particulièrement engagée sur

- l'abolition universelle de la peine de mort,
- les détentions arbitraires et les disparitions forcées,
- le respect des droits des femmes, la lutte contre l'enrôlement d'enfants-soldats,
- la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Elle soutient également la lutte contre l'impunité pour prévenir de nouvelles exactions, et a contribué à la création de la [Cour pénale internationale](#) dont elle a été l'un des premiers États à ratifier le statut.

La France à la pointe de la lutte pour l'environnement et contre le dérèglement climatique

En tant que pays hôte de la COP21, la France a joué un rôle moteur dans la conclusion de l'**accord de Paris**, notamment à travers la présentation périodique de « plans nationaux » de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En décembre 2017, le président Emmanuel Macron, Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies, et Jim Yong Kim, président de la Banque mondiale, ont lancé le « **Sommet One Planet** » pour accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris et mobiliser les acteurs publics et privés dans la course contre le réchauffement de la planète. Face à l'urgence des conséquences écologiques, économiques et sociales des changements climatiques, les membres de la coalition One Planet ont appelé, dans douze engagements internationaux, à des initiatives et des solutions concrètes pour lutter contre les changements climatiques.

En outre, à la suite d'une initiative d'un groupe de juristes issus de 40 pays du Sud, du Nord et de toutes les traditions juridiques, la France a décidé de porter à l'ONU un projet de **pacte mondial pour l'environnement** renforçant les grands principes du droit international de l'environnement à l'aune des enjeux actuels.

Aide publique au développement : la France promeut des mécanismes internationaux innovants

L'aide publique au développement (APD) constitue une composante essentielle de la politique étrangère française. Le Président de la République a fait de l'aide publique au développement l'une des priorités de son quinquennat. Il s'est engagé à ce qu'elle atteigne 0,55% du revenu national brut en 2022 afin de contribuer à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). La France mène une action diplomatique forte pour promouvoir des mécanismes internationaux innovants, susceptibles d'apporter des ressources additionnelles pour le développement : taxe sur les billets d'avion pour financer UNITAID ou facilité internationale de financement pour la vaccination.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales : la France assume sa responsabilité particulière en tant que membre permanent du Conseil de sécurité

Dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, la France joue un rôle important en matière de désarmement.

Elle a œuvré pour l'élaboration de nombreux traités, comme la **Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions** adoptée en 2008. Elle est très impliquée dans l'action pour le respect du régime de non-prolifération, et a joué un rôle clef dans l'adoption des différentes résolutions sur l'Iran et la Corée du Nord. La France et le Royaume-Uni sont les deux premiers États à avoir ratifié le **Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)** en 1998, et la France œuvre pour son entrée en vigueur.

Elle est également le premier État à avoir décidé et mis en œuvre le démantèlement de ses installations consacrées à la production de matières fissiles pour les armes nucléaires. Elle soutient la reprise des travaux relatifs à la négociation d'un Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires.

En juin 2020, la France se plaçait au **31e rang des pays contributeurs de contingents** (deuxième contributeur européen et deuxième contributeur parmi les membres permanents du Conseil de sécurité derrière la Chine) avec un total de 683 hommes déployés dans huit missions (essentiellement au Liban, FINUL). Sept États francophones, la France, le Maroc, le Sénégal, le Tchad, le Burkina Faso, le Togo et le Cameroun, figurent parmi les grands contributeurs.

La France contribue de manière significative au budget des opérations de maintien de la paix. En qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, sa quote-part au **budget des opérations de maintien de la paix** s'établit à 5,61 % (contre 4,43 % pour le budget régulier de l'ONU).

Plus généralement, elle cherche à promouvoir avec constance un rôle ambitieux et efficace pour les Nations unies fondé sur le droit international et le consensus. Par exemple, lors de la crise irakienne

en 2003, elle s'est opposée au recours unilatéral à la force et a prôné un rôle central pour les Nations unies.

La mission permanente de la France à l'ONU

Pour mener à bien son action sur ces différents dossiers, la représentation permanente de la France auprès des Nations unies comprend près de 80 personnes, dont une trentaine de diplomates et agents issus d'autres ministères (Economie et finances, Armées notamment). Le représentant permanent ou la représentante permanente adjointe siègent au Conseil de sécurité et dans tous les organes où la France est représentée où ils s'expriment au nom de la France et défendent ses positions. De leur côté, les diplomates de la représentation permanente préparent et négocient les résolutions et textes adoptés par ces différents organes.

Source : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/la-france-et-les-nations-unies/> ;
<https://onu.delegfrance.org/Le-role-de-la-France-a-l-ONU-10351>